

médicaments et représentant de la France à la Commission européenne pour les questions de formation des médecins. Il a été avec Bernard Debré co-auteur du premier rapport sur le Mediator, demandé par le président de la République et remis en mars 2011³.

Spécialisé dans les maladies respiratoires, il rejoint le Cercle d'études cliniques et biologiques de Jean Hamburger et Jean Bernard avant d'être nommé chef du service de réanimation de l'hôpital Laennec.

Devenu doyen de l'hôpital Necker-Enfants malades entre 1988 et 2000, il défend la recherche fondamentale. Il est réputé pour son franc-parler et ses prises de position à contre-courant, notamment à l'égard de l'industrie pharmaceutique et des pouvoirs publics.

Professeur émérite à l'université Paris-Descartes, Philippe Even a participé à des commissions scientifiques de l'Inserm et du ministère de la Santé. Il a aussi été représentant de la France à Bruxelles et chargé de missions scientifiques aux États-Unis ^[réf. nécessaire].

Il préside l'Institut Necker (association loi 1901 à ne pas confondre avec l'Institut Necker enfants malades, institut de recherche dépendant de l'université Paris-Descartes) jusqu'en 2015, date à laquelle il démissionne de la présidence pour mettre fin à une accusation de conflit d'intérêt⁴.

Le 18 mars 2014, le Conseil de l'Ordre des médecins condamne Philippe Even et Bernard Debré à « un an d'interdiction d'exercice de la médecine dont six mois avec sursis », une condamnation visant leur crédibilité et non leur faculté de traiter des patients, puisque les deux médecins sont alors retraités. Cette condamnation, consécutive à la publication de leur *Guide des 4000 médicaments utiles, inutiles ou dangereux*, suscite des réactions contrastées au sein de la profession médicale. Suite à l'appel d'Even et Debré, cette sanction est réduite « à un simple « blâme » pour avoir traité les allergologues de « gourous » ou de « marchands d'illusion » »⁵.

Se déclarant « scandalisés » par la condamnation initiale, une vingtaine de médecins, dont Irène Frachon et plusieurs membres de l'Académie des sciences, publient en 2014 une lettre de soutien à Philippe Even, dans laquelle ils regrettent « une sanction portant atteinte à la liberté d'expression, sous le couvert d'une confraternité trop souvent caution de la loi du silence. » ; ils témoignent de leur « confiance en son intégrité, son désintéressement, la qualité et le courage de ses analyses », et de leur admiration pour « la ténacité avec laquelle il mène depuis des années son combat de lanceur d'alerte, en ouvrant de nombreux et indispensables débats, sur des bases scientifiques et non sur des arguments d'autorité »⁶.

Le journal *Le Parisien* indique fin 2016 que « Les rédacteurs de la revue de référence « Prescrire » le soutiennent. « On a plutôt une bonne opinion de lui. C'est quelqu'un de convaincu, de sérieux. » » et que le Formindep « partage l'essentiel de ses constats, notamment ses critiques sur la politique de santé en France, avec une mainmise des laboratoires »⁷.

Philippe Even a démissionné du Conseil de l'Ordre des médecins, son nom ayant été à sa demande supprimé du tableau de l'Ordre le 27 septembre 2015. Le 1^{er} avril 2017 il est néanmoins radié de l'Ordre des médecins, n'ayant pas fait appel de cette sanction annoncée le 16 décembre 2016, qu'il a déclaré considérer comme une « décoration »⁵.

L'affaire de la ciclosporine

En octobre 1985, trois médecins de l'hôpital Laennec, à Paris, les professeurs Philippe Even, pneumologue, Jean-Marie Andrieu, cancérologue, et le docteur Alain Venet, immunologiste, expérimentent la ciclosporine, un médicament diminuant les défenses immunitaires, sur deux patients atteints du sida puis donnent le 29 octobre une conférence de presse annonçant qu'ils ont trouvé un traitement du sida⁸.

Hélas, les deux patients traités meurent, ainsi qu'un troisième traité à Grenoble. Le coup sera dur pour l'image de la recherche médicale française, celle de la ministre de la Santé Georgina Dufoix et celle de l'auteur. Dans un contexte de compétition internationale pour découvrir un traitement du sida, cet essai a été conduit sans respecter les règles qui encadrent ces expérimentations. En particulier le consentement éclairé des patients n'a pas été recueilli, pas plus que la Commission nationale d'éthique n'a été consultée pour approuver le protocole de cet essai. Enfin, une dernière zone d'ombre subsiste dans ce dossier, à savoir la manière dont les médecins se sont procuré la ciclosporine utilisée dans cet essai. À cette époque la délivrance de cet immunosuppresseur utilisé pour des greffes était soumise à des règles extrêmement strictes en France^{9, 10}.

Pour le sociologue Nicolas Dodier, qui a étudié en détail cette affaire, celle-ci est symptomatique « de profonds réaménagements des relations de pouvoir dans la médecine », avec le passage, au cours des années 1980 et 1990, d'une tradition clinique, « forme d'agencement des pouvoirs construite autour de la figure centrale du clinicien investi, pour tout ce qui concerne ses propres malades, d'une très forte autorité personnelle », à « un modèle très différent, la modernité thérapeutique, nouvelle manière d'aborder la scientificité et l'éthique de la médecine. »¹¹ Pour Dodier, cette affaire voit s'opposer deux camps : « Pour certains, proches de la tradition clinique (même s'ils cherchent à en renouveler la pratique), en situation d'urgence sanitaire, les cliniciens-expérimentateurs sont en quelque sorte les mieux placés pour juger, en leur âme et conscience, du moment opportun pour communiquer au public les premières expérimentations d'un produit. Pour d'autres au contraire, cette manière de concevoir la médecine et la recherche peut occasionner les plus grandes dérives, particulièrement dans le contexte tendu propre au sida. »

Dodier note par ailleurs que, si aucun malade ni aucune association de malades français ne sont interrogés ou ne s'expriment dans les médias, les réactions qui viennent des malades ou associations américaines sont « plutôt favorables à la publicité donnée aux premiers résultats expérimentaux. » Dans leur perspective, le « faux espoir » n'est pas « un épouvantail à éviter coûte que coûte », du fait de « l'effet positif de l'espoir en tant que tel pour la psychologie des malades » et parce que l'espoir est vu comme une « nécessité pour activer la mobilisation collective contre le sida, y compris pour peser sur les autorités. »¹²

Lors d'une audition au Sénat en 2011, Philippe Even s'est marginalement ré-exprimé sur ce sujet : « Le recours à la ciclosporine dans le traitement du Sida relève de la proposition double et simultanée de l'équipe de M. John Ziegler, alors directeur du National Cancer Institute aux Etats-Unis, et celle de M. Jean-Marie Adrien [sic, erreur de transcription à l'Assemblée, il s'agit de Jean-Marie Andrieu] et moi-même. Depuis, plus de deux cents articles scientifiques ont validé cette hypothèse, défendue par les plus grands immunologistes et virologues du monde, dont M. Rolf Zinkernagel, lauréat du prix Nobel de médecine. La dernière étude, réalisée par le National Institute of Health aux Etats-Unis, montre que l'utilisation de la ciclosporine permet de réduire les doses d'antiviraux pour des résultats identiques ou supérieurs et, donc, la toxicité. Les arguments scientifiques sont donc solides dans cette aventure de la ciclosporine. »¹³

Le tabagisme passif

Le professeur Even a manifesté à de nombreuses reprises son incrédulité par rapport aux effets néfastes du tabagisme passif : « Soit la nocivité est inexistante, soit elle est extrêmement faible ». « *Question* : Les associations antitabac évoquent pourtant de 3 000 à 6 000 morts par an en France... *Réponse* : Je serais curieux de connaître leurs sources ». « *Question* : De nombreux spécialistes affirment que le tabagisme passif est aussi responsable de maladies cardio-vasculaires et autres crises d'asthme. Pas vous ? *Réponse* : Ils ne s'appuient sur aucune donnée scientifique solide »¹⁴. « On a créé de toutes pièces une peur qui ne repose sur rien »¹⁵. Il estime ainsi que les campagnes anti-tabac « se fondent trop souvent sur des mensonges comme le danger du tabagisme passif qui est, en fait, inexistant. Les arguments utilisés sont en fait destinés à mobiliser les non-fumeurs pour tenter de culpabiliser les fumeurs et cela en biaisant la réalité »¹⁶. Il réaffirme sa position très minoritaire contre la dangerosité du tabagisme passif dans un article du *Parisien* daté du 31 mai 2010¹⁷. « La nocivité du tabagisme passif n'est plus à démontrer » a réagi le ministère de la Santé, après ces propos remettant en question les dangers pour la santé de la fumée des autres.

Cette prise de position polémique a été mise à mal à la suite de la publication dans *The Lancet* en 2011 d'une vaste analyse rétrospective montrant que le tabagisme passif tue chaque année près de 600 000 personnes dont 28 % d'enfants de moins de 5 ans¹⁸.

Industrie pharmaceutique

En 1981¹⁹, Philippe Even a été nommé expert (à l'époque de façon non rémunérée) au sein de la commission d'AMM (autorisation de mise sur le marché des nouveaux médicaments) de l'AFSSAPS, fonction qu'il a occupée épisodiquement, en parallèle de ses autres activités médicales, jusqu'à une date non précisée¹, abandonnant cette fonction peu après son élection en tant que doyen de la faculté de médecine Necker². Dans son livre "Corruptions et crédulité en médecine", il affirme « je n'ai jamais préconisé ou rejeté aucun médicament sans en avoir étudié complètement les dossiers publiés » (p. 433) ; ce qui paraît difficilement compatible avec la description qu'il donnait en 2011 des pratiques de l'époque lors d'une interview pour France Info¹, dans laquelle il affirme qu'il était demandé aux experts de livrer en 1 ou 2 jours un avis de 2 pages sur le médicament à examiner, à partir d'un dossier « d'un mètre de haut » remis par le laboratoire concerné.

Philippe Even est le traducteur du livre *La vérité sur les compagnies pharmaceutiques : Comment elles nous trompent et comment les contrecarrer* de Marcia Angell, ancienne rédactrice en chef du *New England Journal of Medicine* (Éditions le mieux-être, 2005).

En décembre 2010, il intervient régulièrement dans les médias à propos de l'affaire liée au Mediator^{20, 21, 22}. Il est le coauteur, avec Bernard Debré, d'un rapport sur la réforme du système du médicament²³, commandé par la présidence de la République à la suite de l'affaire du Mediator, et remis au ministre de la Santé le 16 mars 2011.

Dans son livre *Corruptions et crédulité en médecine*, il déclare également être l'auteur « de deux rapports remis, l'un au président de la République en 2005, et l'autre quelques mois après, au Premier ministre, deux études jugées trop explosives pour être publiées à la Documentation française et qui, au mieux, dorment encore dans un tiroir ». Il précise avoir repris dans son livre "La Recherche biomédicale en danger" (2010) des « évaluations globales de la recherche biomédicale française [...] appliquées à des milliers de médecins et de chercheurs biologistes », « dérivées » de ces deux rapports non publiés.

Il dit dans le documentaire *Maladies à vendre* diffusé sur Arte :

« Faute d'inventer des médicaments nouveaux, réellement nouveaux et puissants, pour les vraies maladies, pour les maladies qui frappent toute l'humanité — cancer, hypertension, etc. —, pour maintenir ses ventes, l'industrie pharmaceutique a trouvé plus simple d'inventer des maladies qui n'existent pas... et pour lesquelles elle propose des médicaments sans efficacité (mais ça n'a aucune importance puisque les soi-disant malades ne sont pas malades)²⁴. »

Pour l'ouvrage controversé de Philippe Even et Bernard Debré, le *Guide des 4 000 médicaments utiles, inutiles ou dangereux* publié en 2012, l'Ordre des médecins leur interdit en 2014 d'exercer la médecine pendant un an, dont six mois avec sursis, motivant sa sanction sur le fait qu'il convient « d'éviter de mettre en cause la compétence et l'honnêteté de médecins, notamment allergologues et cardiologues²⁵ » et que « par [le] caractère catégorique, voire péremptoire de leurs affirmations, les auteurs ont, au mépris de leurs obligations déontologiques, entendu donner aux ouvrages incriminés un tour spectaculaire non dépourvu de visées commerciales²⁶. »

Quelques années plus tôt, Philippe Even avait toutefois pris position en faveur de l'industrie pharmaceutique française, accusant l'État français de l'avoir tué par une politique de prix contraignante²⁷.

Philippe Even et l'industrie pharmaceutique : positions et liens financiers

Le 27 avril 2011, Philippe Even déclare à la Mission d'information de l'Assemblée nationale sur le Mediator et la pharmacovigilance : « Je n'ai personnellement aucun lien d'intérêt avec l'industrie pharmaceutique, ma famille non plus, et ce qui est vrai aujourd'hui l'a toujours été. »² Le 5 mai 2011, Philippe Even déclare au Sénat : « Je n'ai jamais eu aucun lien avec quelque industrie que ce soit et, en particulier, avec l'industrie pharmaceutique. »²⁸

Dans la présentation des auteurs du livre "Guide des 4000 médicaments utiles, inutiles ou dangereux", co-écrit par Even et Debré, il est indiqué que « L'un et l'autre n'ont, et n'ont jamais eu, de lien financier avec l'industrie pharmaceutique, mais non seulement ils ne critiquent pas ceux qui coopèrent avec elle, mais au contraire les encouragent à le faire. Seule la coopération public-privé des médecins, des chercheurs et de l'industrie peut conduire à l'émergence de nouveaux médicaments, aux progrès de la médecine et au renouveau de l'industrie française des médicaments. Mais il leur semble impossible d'être au four et au moulin, et les experts qui évaluent les médicaments pour les agences de l'État ne peuvent être les mêmes que ceux qui ont contribué à les mettre au point et doivent, par conséquent, n'avoir et n'avoir eu aucun lien financier personnel avec les industriels. »³

Dans son livre *Corruptions et crédulité en médecine*, sorti en librairie le 10 septembre 2015, Philippe Even, qui préside l'institut Necker, écrit dans une section consacrée aux différents types de « contrats médecins industrie » : « l'institut Necker gère une centaine de contrats, venant soit de fondations privées, nationales ou internationales, soit des firmes pharmaceutiques, et emploie au service des laboratoires publics plusieurs dizaines de chercheurs ou ingénieurs français ou étrangers en CDD, sans lesquels ces laboratoires ne pourraient fonctionner. Telle est donc l'une des faces les plus positives de l'industrie, qui montre quel rôle elle pourrait jouer si les pouvoirs publics pouvaient coopérer avec elle dans des objectifs focalisés sur la santé et non sur la conquête de marchés artificiels. » (p. 449). Les contrats en question sont des « contrats d'investigation et de recherche » (CRI), dont Even écrit que « Ce sont les trop rares contrats de recherche et d'investigation financés par les firmes pour soutenir les recherches dans les laboratoires publics, dans la mesure où ces recherches s'inscrivent dans leurs propres objectifs de développement. Il ne s'agit donc en aucune façon de mécénat, de soutien désintéressé à la recherche fondamentale [...] Mais tel qu'il est, ce soutien de

l'industrie à certains chercheurs publics a joué un rôle déterminant dans le développement de nouvelles molécules et pour l'apprentissage de leurs meilleures conditions d'utilisation. Il est donc à mettre au crédit de l'industrie, sans qui beaucoup de nos laboratoires publics ne pourraient aujourd'hui fonctionner. » (p. 447-448)

Lors de son audition par la Mission d'information sur le Mediator et la pharmacovigilance en avril 2011, Philippe Even détaille la genèse de l'institut Necker et son fonctionnement. L'institut Necker a été créé « pour répondre à un appel d'offres international lancé par le gouvernement saoudien pour prendre en charge ses hôpitaux. À cette époque-là je venais d'être élu doyen de la faculté de médecine Necker, il me fallait remettre en état un bâtiment de 10 étages, et naturellement je n'en avais pas les moyens. J'ai donc répondu à cet appel d'offres [...] J'ai pu faire rentrer [...] dans l'université René Descartes une somme d'environ 10 millions de francs, ce qui est à la fois très peu de choses mais c'était le triple ou le quadruple de mon budget, et ceci pendant 10 ans. J'ai donc pu refaire entièrement le bâtiment, refaire les laboratoires, recruter des chercheurs français, américains, suisses, allemands, anglais et canadiens, et j'ai pu faire ainsi de cette faculté le premier centre de recherche biomédicale français. Tout cela s'est arrêté aux environs de l'année 2000, et l'institut Necker a continué à vivre autrement en gérant les fonds privés des chercheurs. » Il précise que « ce n'est pas l'institut Necker qui est en lien avec l'industrie [pharmaceutique], ce sont les chercheurs eux-mêmes, qui obtiennent des contrats, et dans un second temps, ayant obtenu - parfois - les sommes qu'ils demandaient, demandent à l'institut Necker d'en assurer la gestion, c'est-à-dire de veiller au recrutement des personnels, [aux] achats, etc. L'institut Necker emploie actuellement, selon les périodes de l'année, entre 100 et 150 chercheurs, sur ces fonds, qui viennent de tous les pays du monde, pour des périodes de 3 mois, 6 mois, 1 an, 2 ans, 3 ans, etc. C'est donc devenu, par la force des choses et n'ayant plus les ressources pétrolières, un organisme de gestion de financements venant de tous les secteurs, y compris d'ailleurs l'Union européenne. »²

Le 31 août 2015, à quelques jours de la parution du livre *Corruptions et crédulité et médecine*, APMnews détaille l'existence de liens financiers de l'institut Necker, que préside alors Philippe Even, avec l'industrie pharmaceutique²⁹. Conformément à la description qu'il en donne dans son livre, Even indique à APMnews que l'institut Necker est un « centre de gestion de crédits de recherche privés obtenus par les chercheurs ». La dépêche indique que selon Even, « l'argent récolté par son association finance, entre autres, des projets de recherche, des équipements, les voyages des chercheurs, la prise en charge des chercheurs en contrats à durée déterminée avant leur nomination. » APMnews indique que « Sur le site transparence.sante.gouv.fr, sont recensées entre 2013 et le premier semestre 2015, 45 conventions de recherche avec de nombreux laboratoires pharmaceutiques, notamment Servier. De plus, le site répertorie 17 avantages, dont les montants varient entre 600 euros et 35.000 euros. » ; selon des précisions apportées ensuite par Even, « Un seul contrat concerne Servier et il s'élève à 960 euros »³⁰. Selon le P^r Even, « en tant que « gestionnaire », il n'avait aucun lien financier personnel avec l'industrie pharmaceutique. « Je ne dénonce pas les contrats de recherche », s'est-il défendu. Ce qu'il condamne, c'est notamment la situation des professeurs des universités-praticiens hospitaliers (PU-PH) liés par plusieurs dizaines de contrats de recherche avec l'industrie, des « consultants » qui multiplient plusieurs fois leur salaire. » APMnews note toutefois que Philippe Even percevait en tant que gestionnaire de l'institut Necker un salaire mensuel de 887 euros.

Jean-Sébastien Borde, président du Formindep, déclare à APMnews que « récupérer de l'argent et le distribuer constitue un lien d'intérêt » et que « À partir du moment où il s'est lancé dans une lutte à corps perdu contre les conflits d'intérêts, il aurait dû quitter l'Institut Necker. » Le 8 septembre 2015, dans un courrier adressé au Formindep, Philippe Even annonce sa démission de la présidence et du conseil d'administration de l'institut Necker³⁰.

Le rôle du cholestérol dans l'athérosclérose

Dans un livre publié le 21 février 2013, Philippe Even affirme que le cholestérol n'a pas la dangerosité que lui attribue généralement la communauté médicale, concernant l'athérosclérose et l'infarctus du myocarde. Il remet en cause le traitement de l'hypercholestérolémie, en particulier par les statines, dont il met en avant les effets secondaires³¹. Cette position est également celle d'un ensemble de chercheurs et médecins qui se sont regroupés en 2002 au sein du THINCS, The International Network of Cholesterol Skeptics (**en**), qui réfute également l'intérêt des régimes à faible teneur en acides gras saturés. Elle est toutefois contestée par la communauté médicale, qui continue à défendre l'intérêt du traitement par les statines, notamment pour les patients ayant déjà subi un accident cardiaque³², mais aussi en prévention pour ceux qui présentent un taux de cholestérol anormalement élevé³³.

Ouvrages

- *Les scandales des hôpitaux de Paris et de l'hôpital Pitié-Salpêtrière*, Le Cherche midi, 2001
- Avec Bernard Debré, *Avertissement aux malades, aux médecins et aux élus*, Le Cherche midi, 2002
- Avec Bernard Debré, *Savoirs et pouvoir : pour une nouvelle politique de la recherche et du médicament*, Le Cherche midi, 2004
- *La recherche biomédicale en danger*, Le Cherche midi, 2010
- Avec Bernard Debré, *Les leçons du Mediator : l'intégralité du rapport sur les médicaments*, Le Cherche midi, 2011
- Avec Bernard Debré, *Guide des 4 000 médicaments utiles, inutiles ou dangereux*, Le Cherche midi, 2012 (ISBN 2749121418)
- Avec Bernard Debré, *La vérité sur le cholestérol*, Le Cherche Midi, 2013
- *Corruptions et crédulité en médecine : Stop aux statines et autres dangers*, Le Cherche midi, 2015

Notes et références

- ↑ « France Info - Parlons net - Interview du Pr Philippe Even » (https://www.dailymotion.com/video/xggtjg_parlons-net-philippe-even_news), 7 janvier 2011 (consulté le 7 juillet 2017).
- ↑ « Audition de Philippe Even par la Mission d'information sur le Mediator et la pharmacovigilance » (https://www.dailymotion.com/video/x1oqt7v), 27 avril 2011 (consulté le 18 juillet 2017).
- ↑ Philippe Even et Bernard Debré, *Guide des 4000 médicaments utiles, inutiles ou dangereux*, Le Cherche-Midi, 2012 (ISBN 978-2-7491-3001-9).
- ↑ « Conflits d'intérêts : Pr Even, l'arroseur arrosé » (http://www.lesgeneralistes-csmf.org/spip.php?page=imprimer_breve&id_breve=3119), 15 septembre 2015 (consulté le 22 décembre 2016).
- ↑ « « Putains académiques » : le Pr Philippe Even radié de l'Ordre des médecins », *leparisien.fr*, 2016-12-16cet14:27:08+01:00 (lire en ligne (http://www.leparisien.fr/societe/putains-academiques-le-pr-philippe-even-radie-de-l-ordre-des-medecins-16-12-2016-6464412.php))
- ↑ Anne Crignon, « EXCLUSIF. Des médecins apportent leur soutien au professeur Even » (http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20140325.OBS1201/exclusif-des-medecins-apportent-leur-soutien-au-professeur-even.html), 25 mars 2014 (consulté le 15 juin 2017).
- ↑ Marc Payet, « « Un tiers des médicaments ne servent à rien », selon Philippe Even » (http://www.leparisien.fr/societe/un-tiers-des-medicaments-ne-servent-a-rien-ceux-qu-il-n-est-pas-utile-d-avoir-dans-son-armoire-a-pharmacie-23-11-2016-6362604.php), 23 novembre 2016 (consulté le 15 juin 2017).
- ↑ http://www.jp-m.eu/dossiers/dufoix.php
- ↑ *La troublante affaire ciclosporine-sida*, Science&Vie n° 820 - janvier 1986, page 36
- ↑ http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/reso_0751-7971_1999_num_17_95_2157
- ↑ « Entretien avec Nicolas Dodier. Le sida, vecteur de la modernité thérapeutique » (https://www.scienceshumaines.com/entretien-avec-nicolas-dodier-le-sida-vecteur-de-la-modernite-therapeutique_fr_13836.html), 1^{er} mars 2005 (consulté le 7 juillet 2017).

12. Nicolas Dodier, « L'espace public de la recherche médicale. Autour de l'affaire de la ciclosporine », *Réseaux*, vol. 17, n^o 95, 1999, p. 107-154 (lire en ligne (http://www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_1999_num_17_95_2157)).
13. « Comptes rendus de la mission commune d'information sur le Médiateur - Audition de Philippe Even » (<http://www.senat.fr/compte-rendu-commissions/20110502/mediator.html#toc8>), 5 mai 2011 (consulté le 7 juillet 2017).
14. <http://www.leparisien.fr/abo-faitdujour/on-a-cree-une-peur-qui-ne-repose-sur-rien-31-05-2010-943934.php>
15. « Et si le tabagisme passif n'était pas si grave ? » (<http://www.leparisien.fr/societe/et-si-le-tabagisme-passif-n-etait-pas-si-grave-31-05-2010-943926.php>), *Le Parisien*, 31 mai 2010.
16. Interview de Philippe Even (<http://www.vjf.cnrs.fr/histrecmed/entretiens/even/even.html>) par S. Mouchet et J.-F. Picard, CNRS, 11 avril 2001
17. « Et si le tabagisme passif n'était pas si grave ? » (<http://www.leparisien.fr/societe/et-si-le-tabagisme-passif-n-etait-pas-si-grave-31-05-2010-943926.php>) *www.leparisien.fr*
18. (en) Oberg M, Jaakkola MS, Woodward A, Peruga A, Prüss-Ustün A, « Worldwide burden of disease from exposure to second-hand smoke: a retrospective analysis of data from 192 countries » (<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/21112082>), *The Lancet* 2011;377(9760):139-46. DOI:10.1016/S0140-6736(10)61388-8 (<https://dx.doi.org/10.1016%2FS0140-6736%2810%2961388-8>).
19. « Comptes rendus de la mission commune sur le Médiateur - Audition de Philippe Eve » (<http://www.senat.fr/compte-rendu-commissions/20110502/mediator.html#toc8>), 5 mai 2011 (consulté le 7 juillet 2017).
20. AFP Mediator : l'Institut Necker estime que « l'État a failli depuis longtemps » (<http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5iQQZt0CRWw8Oi7nlKmJ0loKwhSsw?docId=CNG.c629762e508e3c78709992496368b07d.d1>) 9 décembre 2010
21. Pablo René-Worms Philippe Even : « Même pour interdire le cyanure, il faudrait deux ans en France » (http://www.lepoint.fr/societe/philippe-even-meme-pour-interdire-le-cyanure-il-faudrait-deux-ans-en-france-27-12-2010-1279740_23.php), *Le Point*, 27 décembre 2010.
22. Philippe Even, l'indigné de la médecine, *Le Monde*, 22 janvier 2011 (http://www.lemonde.fr/societe/article/2011/01/22/philippe-even-l-indigne-de-la-medecine_1468444_3224.html#ens_id=1440622)
23. [PDF] Pr B. Debré, Député de Paris, et Pr P. Even, président de l'Institut Necker, *Rapport de la mission sur la refonte du système français de contrôle de l'efficacité et de la sécurité des médicaments à Monsieur le Président de la République et Monsieur le Ministre de la Santé* (<http://www.decisionsante.com/fileadmin/uploads/Mediator-Even-Debre.pdf>)
24. le documentaire (<https://www.youtube.com/watch?v=HXJIB7WESmw>) sur le site Youtube, de 00:00:00 à 00:00:30
25. Pauline Fréour, « Guide sur les médicaments : les Pr Even et Debré sanctionnés » (<http://sante.lefigaro.fr/actualite/2014/03/18/22123-guide-sur-medicaments-pr-even-debre-sanctionnes>), sur *sante.lefigaro.fr*, 18 mars 2014
26. Laetitia Clavreul, « Les professeurs Philippe Even et Bernard Debré interdits d'exercer la médecine pendant un an » (http://www.lemonde.fr/societe/article/2014/03/18/les-mediaticques-pr-even-et-debre-interdits-d-exercer-pendant-un-an_4385317_3224.html), sur *www.lemonde.fr*, 18 mars 2014
27. « Entretien avec Philippe Even (S. Mouchet et J.-F. Picard, 11 avril 2001) » (http://www.histrecmed.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=36:even-philippe&catid=8:entretiens&Itemid=129), sur *www.histrecmed.fr* voir en fin d'entretien
28. « Comptes rendus de la mission commune sur le Médiateur - Audition de Philippe Even » (<http://www.senat.fr/compte-rendu-commissions/20110502/mediator.html#toc8>), 5 mai 2011 (consulté le 7 juillet 2017).
29. « Le Pr Philippe Even à la tête d'un institut qui finance les recherches avec l'argent de l'industrie pharmaceutique » (<http://www.apmnews.com/nostory.php?uid=1629&objet=264714>), 31 août 2015 (consulté le 7 juillet 2017).
30. « Le Pr Philippe Even quitte la présidence de l'Institut Necker » (<http://http://www.apmnews.com/nostory.php?uid=1629&objet=264975>), 8 septembre 2015 (consulté le 7 juillet 2017).
31. Anne Crignon, « Et si le cholestérol n'était pas dangereux ? », *L'Obs*, 15 février 2013 (lire en ligne (<http://tempsreel.nouvelobs.com/le-dossier-de-l-obs/20130213.OBS8759/et-si-le-cholesterol-n-etait-pas-dangereux.html>)).
32. Paul Benkimoun, « Cholestérol : polémique sur l'utilisation des statines », *Le Monde*, 15 février 2013 (lire en ligne (http://www.lemonde.fr/sante/article/2013/02/15/cholesterol-polemique-sur-l-utilisation-des-statines_1833537_1651302.html)).
33. Société française de cardiologie, « Cholestérol et maladies cardiovasculaires : le point de vue scientifique de la Société française de cardiologie » (http://www.sfcadio.fr/sites/default/files/pdf/communications/com_cholesterol_2.pdf), 21 octobre 2016 (consulté le 22 décembre 2016).

Ce document provient de « https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Philippe_Even&oldid=143032625 ».

La dernière modification de cette page a été faite le 29 novembre 2017 à 03:46.

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous licence Creative Commons attribution, partage dans les mêmes conditions ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les conditions d'utilisation pour plus de détails, ainsi que les crédits graphiques. En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez comment citer les auteurs et mentionner la licence.

Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.